

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/3/19
DOSSIER N°5663**

**ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF
AU DEPLOIEMENT FFTH JALON 2 SUR LE DEPARTEMENT
DE LA CREUSE**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF
AU DEPLOIEMENT FFTH JALON 2 SUR LE DEPARTEMENT DE LA
CREUSE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/3/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'intégrer la part "intérêts" dans la convention de fonds de concours "annuité d'emprunt" en vigueur, pour la porter à un montant total maximum de 1,5 M€ et de transformer l'objet de sa participation en un financement au déploiement du réseau FttH sur le Jalon 2 ;

- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant ci-annexé qui précise les modalités de versement de ce fonds de concours (versements qui seront désormais liés à l'avancement des travaux pilotés par DORSAL, maître d'ouvrage des opérations) ainsi que tout acte s'y rapportant.

Mme Valérie SIMONET, Mme Hélène FAIRE (ayant donné pouvoir à M. Laurent DAULNY), M. Jean-Luc LEGER, Elus membres du Comité Syndicat Mixte DORSAL, ne prennent pas part au vote

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET